



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

COMMUNE DE BEUVRAGES
Hôtel de Ville
Parc Fénélon
59192 BEUVRAGES

OBJET DU MARCHÉ :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON
DE LA COHESION SOCIALE ET DES SOLIDARITES
– MARCHÉ 2023-03-03

PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée en application de l'article L 2123-1-1° du Code de la Commande Publique. Le lot 2 constitue un marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique de l'article L 2113-13 du Code de la commande publique.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

07/09/2023 à 12 H 00

MODALITES D'ACCES AUX DOCUMENTS

Le dossier de consultation (DCE) est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la Commune de Beuvrages à l'adresse URL suivante : <https://marchespublics596280.fr>

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction.

ALLOTISSEMENT :

LOT 1 : Terrassement-fondation-VRD
LOT 2 : Gros œuvre étendu
LOT 3 : Chauffage-ventilation-plomberie
LOT 4 : Electricité

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

Critère 1 – 60% : prix,

Critère 2 – 40% : Valeur technique

- mode opératoire de mise en œuvre : 5 points
- fiches techniques des matériaux : 4 points
- organigramme de l'entreprise : 2 points

- organigramme nominatif pour le chantier avec qualification du personnel : 5 points
- liste du matériel : 2 points
- planning détaillé : 3 points
- valorisation du délai : 5 points
- démarche environnementale au regard du chantier propre : 4 points
- clause d'insertion : 10 points

DEPOT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La remise de façon dématérialisée des candidatures et des offres est obligatoire.

La composition du dossier de candidature à remettre par le candidat est précisée à l'article 10-1 du règlement de consultation.

La composition du dossier d'offre à remettre par le candidat est précisée à l'article 10-2 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi et de remise des offres sont précisées à l'article 12 du règlement de consultation.

La signature électronique du marché est facultative.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Dans le cadre de ce marché, la Commune de Beuvrages a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur ce marché – Lot 1.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

04/08/2023